



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Conseil du 29 septembre 2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Attribution par la CAO du marché n°2025-005COL – Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour le personnel de la CAB – Lot n°4 (équipements et accessoires de sécurité)

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 29 septembre à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

PRÉSENTS :

Louis POZZO DI BORGO, Gilles BATESTI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean-Jacques BIAGGINI, Emmanuelle de GENTILI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Didier GRASSI, Jean-Charles LEONARDI, Thérèse LORENZI, Julien MORGANTI, Jean-Louis MILANI, Emma MUSSIER, Marie-Hélène PADOVANI, Martine PERFETTINI, Emmanuel PETRI-GUASCO, Bruno POLIFRONI, Philippe PERETTI, Ivana POLISINI, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, Pierre-Baptiste SIMONI, Paul TIERI, Christelle TIMSIT.

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Jacques PADOVANI à Marie-Hélène PADOVANI
Jeanne CALLIER à Emma MUSSIER
Florence LOMBARDO à Marie-Dominique GIAMARCHI
Jean-Michel SAVELLI à Michel ROSSI
Michel SIMONPIETRI à Louis POZZO DI BORGO

ABSENTS :

Carulina COLOMBANI, Mattea LACAVE, Serge LINALE, Christine MALAFRONTÉ, Jean-Martin MONDOLONI, Leslie PELLEGRINI, Linda PIPERI, Hélène SALGE, Gilles SIMEONI, Françoise VESPERINI, Jean ZUCCARELLI.

QUORUM : 21

Pierre Baptiste SIMONI est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Attribution par la CAO du marché n°2025-005COL – Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour le personnel de la CAB – Lot n°4 (équipements et accessoires de sécurité)

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la consultation lancée le 15 avril 2025 sous forme d'appel d'offres ouvert pour l'attribution du marché public n°2025-005COL : Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour le personnel de la CAB – Lot n°4 (Equipements et accessoires de sécurité) ;

Vu le rapport d'analyse des offres établi par la Direction des Travaux, de l'Ingénierie et des Services Techniques de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 8 septembre 2025 ;

Vu l'avis favorable du bureau en date du 8 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté ce jour au Conseil ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (A l'unanimité)

La procédure d'appel d'offres ouverte lancée pour l'attribution du marché n°2025-005COL : Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour le personnel de la CAB – Lot n°4 (Équipements et accessoires de sécurité) ;

PREND ACTE

De la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 8 septembre 2025 d'attribuer le marché public n°2025-005COL, Lot n°4 à la société SAS PROEQUIP EPI CORSE, sise 20250 Corte (SIRET n° 904 591 856 00011), pour un montant maximum de 40 000,00 € HT (montant DQE : 10 037,50 € HT) ;

AUTORISE

Le Président à signer le marché public correspondant, ainsi que tous documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus aux budgets de la Communauté d'Agglomération de Bastia, chapitre 011 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

Louis Pozzo di Borgo
LOUIS POZZO DI BORGO